



Congé oublié que faire ?

Par Rems69

Bonjour,

J'ai un employé qui a donné sa démission. On a oublié de décompter un congé de décembre 2022. A ton le droit de le rectifier et donc de le décompter pour le solde de tout compte ?

Merci à vous
Bonne journée

Par morobar

Bjr,
Oui
Mais il faudra établir un bulletin de salaire rectificatif.

Par Rems69

Merci pour votre réponse rapide. Est-ce qu'il y a un texte de loi qui peut le confirmer car mon comptable me dit non.
Merci à vous

Par morobar

J'ai été condamné à le faire en CPH.
Alors oui c'est possible.
A partir du moment où vous devez de l'argent à un salarié; dette qui a la nature d'une rémunération, elle doit figurer sur un bulletin de salaire avec le décompte habituel des charges...

Par Rems69

OK donc j'ai le droit d'enlever un jour de congé que le salarié a pris en novembre 2022 (que j'ai oublié d'enlever) et de le déduire de ses congés restants ?

Par morobar

oui le litige n'est pas encore prescrit.